



Syndicat Mixte pour la Collecte
et le Traitement des Eaux Usées
des Bassins de la Thève et de l'Ysieux

République Française
Département VAL D'OISE
SICTEUB

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 21/01/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
58	40	43

Vote
A l'unanimité
Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture

Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2025, le 21 Janvier à 18:30, le Comité Syndical du SICTEUB s'est réuni au Centre administratif du syndicat, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DESSE Daniel, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux délégués syndicaux le 14/01/2025.

Présents : M. DESSE Daniel, Président, M. POIRIER Henri, M. DUCLOS Jean-Noël, M. GAUBOUR Jacques, M. VARON Bernard, M. MULLER Patrick, M. DUFUMIER Dominique, Mme LEGRAND Nicette, M. LEDOUX Eric, M. MANSOUX Michel, M. SPECQ André, M. FALLOT Frédéric, M. FAUVIN Patrick, M. PIN Daniel, M. GAILDRAT Olivier, M. DREVILLE Gérard, M. BOCQUET Jean-Charles, M. ALATI Jacques, M. TERRY Eric, M. BUISSON Jean-Michel, M. DUFLOS Jérémy, M. BOUFFLET Pierre, M. BIZERAY Jean-Jacques, M. DESHAYES François, M. BRICHE Etienne, M. COLLIN Eric, M. COLLOBER Ernest, M. BARBIER Jean-Michel, M. DAGNIAUX Michel, Mme DUBREUCQ Françoise, M. LAFFITTE Jean-Claude, M. MARCHAND Patrice, M. LANCERAUX François, M. VINCENTI Jean-Marc, M. NIRO Eric, M. HURTEL Pierre-Yves, Mme MAGNIER-MERIEENNE Véronique, M. WROBLEWSKI Didier, M. VAN LIERDE Claude, M. CAPPE DE BAILLON Vincent
Suppléant(s) : M. NIRO Eric (de M. BONDOUX Gilles), M. HURTEL Pierre-Yves (de M. MELLA Daniel), Mme MAGNIER-MERIEENNE Véronique (de Mme SAVY Marie-Laure), M. WROBLEWSKI Didier (de M. GUEDON Eric)

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme POLLET Clarisse à M. DESSE Daniel, M. EPALLE Jean à M. BRICHE Etienne, M. MOULA Nicolas à M. BARBIER Jean-Michel

Excusé(s) : M. MELLA Daniel, Mme SAVY Marie-Laure, M. FABRE Jacques

Absent(s) : M. FERRACHAT Sébastien, M. BLAIMONT Jean-Pierre, M. MONNEINS François, M. GRANZIERA Gilles, Mme LOURME Sophie, M. MOREL Cyril, M. DELECLUSE Thibault, Mme MAZZONI Sandra, M. GUEDON Eric, M. BONDOUX Gilles, M. BONTEMPS Jean-Marie, M. BARBAROSSA Raphaël, M. DE NOAILLES Emmanuel, M. DE NOAILLES Helie, M. DESABRE Gérard, Mme CUVILLIER Florence

A été nommé(e) secrétaire : M. POIRIER Henri

2025-008 – Mise à jour du tableau des effectifs

Vu le Code Général de la Fonction Publique

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment l'article L313-1

Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante, compte tenu des nécessités du service, de modifier le tableau des emplois, afin de permettre la nomination des agents nouvellement recrutés et de supprimer les postes non pourvus.

Considérant que le SICTEUB étant un service public industriel et commercial, il a l'obligation de recruter des agents de droit privé, sauf pour le poste de comptable et le poste de Directeur. Le recrutement des autres agents doit être fait selon les dispositions du code du travail et du droit privé.

Considérant que le SICTEUB a donc deux tableaux des effectifs, un pour les agents de droit public et un pour les agents de droit privé.

Considérant qu'en ce qui concerne le tableau des effectifs des agents de droit public :

- Le Directeur des services techniques a fait valoir ses droits à la retraite, il convient donc de supprimer le poste de Directeur des services techniques et le poste d'ingénieur principal du tableau des effectifs.

- En décembre 2024, la comptable du SICTEUB a fait valoir ses droits à mutation et quittera le SICTEUB le 31 janvier 2025.

- En conséquence, il convient de recruter un agent afin de pourvoir à son remplacement. Les compétences du SICTEUB évoluent, le périmètre du syndicat s'agrandit à la suite du transfert de la compétence assainissement de la CCAC au 1er janvier 2025. De ce fait, pour faire face à cette évolution des missions, il est nécessaire de renforcer les compétences du service comptabilité/finances.

Un directeur des finances a donc été recruté et il est nécessaire de créer un poste d'attaché territorial au tableau des effectifs.

- Par ailleurs, certains postes du tableau des effectifs ne sont pas pourvus et il convient de les supprimer (3 postes de techniciens et 3 postes de techniciens principaux de 2^{ème} classe).

Considérant qu'en ce qui concerne le tableau des effectifs des agents de droit privé :

- Le poste de directeur des services techniques adjoint n'est plus pourvu, il convient donc de le supprimer.

- En revanche, il convient de créer un poste de directeur des services techniques pour pourvoir au recrutement qui est en cours.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré à l'unanimité décide :

Sur le tableau des effectifs des agents de droit public

- **D'AUTORISER** la création d'un poste d'attaché territorial au tableau des effectifs à compter du 01/01/2025 au tableau des effectifs des agents de droit public.
- **DE SUPPRIMER** le poste de Directeur des services techniques et celui d'ingénieur principal
- **DE SUPPRIMER** 3 postes de techniciens et 3 postes de techniciens principaux de 2^{ème} classe

Sur le tableau des agents de droit privé

- **D'AUTORISER** la création d'un poste de Directeur des services techniques
- **DE SUPPRIMER** le poste de directeur des services techniques adjoint
- **D'APPROUVER** les tableaux des effectifs droit public et droit privé ci-annexé

Tableau des emplois au 01.01.2025 AGENTS DE DROIT PUBLIC

Grades ou emplois	Catégories	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus (T= Titulaire NT = Non titulaire)	Dont temps non complet
Emplois fonctionnels				
Directrice Générale des Services	A	1	1	0
Directrice Générale Adjointe	A	1	1	
Filière administrative				
Attaché principal	A	1	1	0
Attaché	A	2	2	
Rédacteur territorial	B	1	0	
Adjoint administratif territorial	C	1	1	0
Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe	C	1	0	0
Adjoint administratif principal 1^{ère} classe	C	2	2	
Filière technique				
Technicien principal de 2^{ème} classe	B	2	2	0
TOTAUX		12	10	

Tableau des emplois au 01.12.2023 AGENTS DE DROIT PRIVE

Grades ou emplois	Groupe	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus (T= Titulaire NT = Non titulaire)	Dont temps non complet
Filière administrative				
Assistant Directeur Général	IV	1	1	
Filière technique – non cadre				
Secrétaire technique	IV	1	1	
Technicien collecte	IV	3	3	
Technicien idpr	V	1		
Filière technique –cadre				
Directeur des services techniques		1	0	

Responsable de la station d'épuration-suivi des industriels animateur ISO14001	V	1	1	
Géomaticien	V	1	1	
technicien exploitation maintenance postes et réseaux /SPANC	V	1	1	
TOTAUX		10	9	

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
A Asnières sur Oise, le 22/01/2025
Le Président

